

Anglais nous offrent nos espèces monétaires par la supériorité de leurs produits, examinons les phénomènes qui se présentent lorsque nous faisons avec eux des opérations commerciales. Supposons qu'il s'agisse de cotonnades : un fabricant nous vend ses tissus et il reçoit notre argent. Qui s'appauvrit ici ? Est-ce la France ? est-ce l'Angleterre ? D'abord, la France ne s'appauvrit pas, puisqu'elle reçoit des étoffes utiles qui constituent une véritable richesse. Si quelqu'un perdait dans cet échange, ce serait l'Angleterre, qui, à la place d'un produit destiné à l'habillement, n'aurait en retour que du numéraire. Toutefois, elle ne s'appauvrit pas, parce qu'avec cette somme elle achète nos vins, nos articles de goût. Chacun des deux pays s'enrichit en se pourvoyant, au moyen de l'échange, des objets utiles qu'il n'avait pas.

Au demeurant, quel usage le marchand anglais ferait-il de son numéraire ? A-t-on jamais appris que les coffres-forts de la riche Albion regorgent d'or et d'argent ? Les industriels de ce pays, si intelligents dans les affaires, se gardent bien d'accumuler dans leurs caves les sommes qu'ils ont reçues en retour de leurs marchandises : ils les réexportent en Amérique pour obtenir du coton, en Afrique pour acheter des aromates, en France et en Espagne pour se procurer les vins que leur île ne leur fournit pas. C'est par ces échanges qu'ils sont riches, qu'ils jouissent des produits divers répandus sur le globe entier.

Quand je dis que les produits d'un pays s'échangent contre d'autres produits, je ne prétends pas que ceux d'une espèce soient livrés contre d'autres de même nature ou de nature semblable. Je veux dire seulement qu'en moyenne la valeur des exportations égale à peu près celles des importations. Nous vendons à l'Angleterre les objets dans la fabrication desquels nous lui sommes supérieurs, et à notre tour nous recevons de ses mains les produits que nous avons intérêt à lui acheter, soit à raison de leur excellente confection, soit à raison de leur bon marché.

Ce n'est pas non plus à dire que la somme des achats et des ventes soit

# LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

**M. LOUIS TESSIER,**  
GÉRANT A QUÉBEC.

17 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—:ooo:—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans réserve**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7 1/2%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

12 juillet 1890

## LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec.

5 juillet 1890. 1a

MATELAS EN LAINE,  
COFFRES DE SURETÉ,  
VITRINES DE COMPTOIRS,  
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.,

Thomas et Cie.,

Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODÈLES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMELIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIERES ont été SUPPRIMEES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES

Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînement vertical.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

# GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272